



Animation Radio

30 crédits

Cette formation allie cours artistiques, techniques et ateliers afin de former des animateurs radio capables de réaliser, de produire et d'animer des programmes, de réaliser des interviews et de maîtriser les outils et workflows techniques d'un studio de radio.

Programme (en cours de refonte > sujet à modifications)

UE1 - Culture radio

Principes et paysage de la radio
Carnet de l'auditeur
Histoire des médias

Etienne BAFFREY
Serge FLAME
N.

UE2 - Outils d'animation

Techniques Voix Micro
Techniques de l'interview radio
Ecriture spot promo & habillage

Florence GABRIEL
Véronique THYBERGHIEN
Olivier ARNOULD

UE3 - Technique réalisation radio

Formation au montage sonore (reaper/audacity)
Règles de mise à l'antenne
La conduite d'antenne

Guy VERBRUGGEN
Vincent VENET
Xavier DE BRUYN

UE4 - Exercices de mise en onde

Premiers pas à l'animation en self-op
Animation d'une tranche musicale
Réalisation TFE : magazine culturel

Pierre JOYE
Thomas SIMONIS
Xavier DE BRUYN

UE5 - Master Class Radio

Casting et Statut Animateur
Les réseaux sociaux
Programmation musicale
Rôle du régulateur (CSA)

Aurore PEIGNOIS
Aurore PEIGNOIS
Thomas SIMONIS
Xavier JACQUES-JOURION
Minh Giang DO THI

L'ABC du podcast
Les publics radio

N.
Xavier DE BRUYN

UE6 - Stages radio

Stage en radio
Prise d'antenne
Stage externe

Xavier DE BRUYN
Serge FLAME
Olivier PONCELET

Organisation

- Les activités encadrées (60 séances de 2 ou 3h) se déroulent sous la forme d'ateliers, de séminaires ou de master class
- Période de la formation : du 28/09/2020 au 13/09/2021
- Horaire : 1 jour fixe par semaine (jeudi) + stages et prises d'antenne
- Lieu : Radio LouiZ (rue des Wallons 77 à LLN)

Droits d'inscription

1900€ TVAC

Une réduction de 20 % est octroyée aux diplômés de l'IAD. Aucune autre réduction n'est possible. Un étalement de la formation peut être sollicité en cours d'année : un supplément de 400,00 € de frais administratifs est alors réclamé en début d'année d'étalement.

Le paiement des droits d'inscription se fait par virement bancaire, en mentionnant en communication : « [nom] [prénom] [CARA] », sur le compte CBC (avenue Paul Delvaux 1 à 1340 OTTIGNIES) : IBAN : BE71 7320 1624 9369 (BIC : CREGBEBB).

NB: Au départ d'un pays hors de l'Union Européenne, ces paiements doivent s'effectuer par l'envoi d'un mandat postal international.

Au regard du petit nombre d'étudiants admis dans chaque formation, aucun remboursement n'est effectué en cas de désistement au-delà du 15/09/21 (rentrée académique). Jusqu'à 15 jours avant celle-ci, un montant de 400,00 € sera prélevé, pour frais administratifs.

Procédures de sélection et d'inscription

Nombre de participants: 10

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'IAD, par email (certificats@iad-arts.be) ET par voie postale (PAS de recommandé SVP), pour le 8 septembre 2021.

- Ce dossier doit contenir :
- la fiche d'inscription (cf. infra) dûment complétée et signée ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- s'il y échet, un relevé des notes obtenues dans l'enseignement supérieur ;
- une photocopie du passeport ou de la carte d'identité (ainsi qu'une attestation de domicile) ;
- une photo d'identité (par voie postale) ;
- une photo d'identité au format jpeg (max = 400 pixels haut x 300 pixels larg) (par email)

La sélection des candidats sera réalisée par le comité de sélection de la formation concernée, sur la base du dossier de candidature, d'une interview et éventuellement d'une épreuve.

Une priorité d'inscription sera accordée aux 10 premiers candidats sélectionnés en ordre de paiement des frais de scolarité. L'inscription sera réputée définitive une fois le paiement effectué et après l'avis favorable du comité de sélection. Les candidats refusés sont intégralement remboursés des montants versés anticipativement.

Attention : pour ses formations complémentaires ou continues, l'Institut des Arts de Diffusion ne délivre pas de grade académique reconnu mais un CERTIFICAT D'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS. En dehors de cette disposition, le règlement des études (RE) de l'Institut est d'application.

Les informations contenues dans ces programmes sont indicatives et non contractuelles ; elles restent susceptibles de modifications, même en cours d'année, notamment en fonction de la disponibilité des intervenants. Jusqu'à la date de la rentrée académique, l'Institut se réserve la possibilité de ne pas organiser l'un de ses certificats d'école supérieure des arts, notamment si le nombre de candidats admis est jugé insuffisant.

NB : Jusqu'à la date de rentrée académique, l'Institut se réserve la possibilité d'organiser ou non l'un de ses certificats d'école supérieure des arts. Les informations contenues dans ces programmes sont indicatives et non contractuelles ; elles restent susceptibles de modifications en cours d'année.

Informations & Inscriptions

IAD | Formations continues

Shirley AUSPERT & Olivier PONCELET

certificats@iad-arts.be - 010 33 02 26



Executive Master en Animation Radio

FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

à renvoyer pour le 08/09/2021 au plus tard

NOM : PRENOM :
SEXE : NATIONALITE :
DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE
ADRESSE : n°
CODE POSTAL: LOCALITÉ:
MOBILE/GSM :
EMAIL :

ETUDES SUPÉRIEURES EFFECTUÉES (DATES ET RÉSULTATS OBTENUS)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ACQUISE

.....

.....
.....
.....
.....
.....

MES ATTENTES POUR CETTE FORMATION

.....
.....
.....
.....
.....
.....

EN ANNEXE :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae
3. Photocopie R/V de la pièce d'identité
4. Photo d'identité (par mail à certificats@iad-arts.be)
5. Preuve de paiement des droits d'inscription

Fait à, le

Signature :